AR PREFECTURE
016-200054047-20181220-2018_12_20_4-DE
Reçu le 21/12/2018

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNE DE
CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 17
Excusés-Absents : 10
Délégations : 04

Date de Convocation:
12 décembre 2018

Date d'affichage :
12 décembre 2018

Le vingt décembre deux mil dix-huit à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 12 décembre 2018, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire**.

Etaient présents :
Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints,
M. PAULET Didier, Mme BARRY Marie-Christine, M. DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme DUMASDELAGE Chantal, Mme FLEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, M.GOWLAND James, M. POINTIER Emeric, Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s / Absent(e)s: M. BOUTY Philippe, M. PONTCHARRAUD Michel, M. VIGNAUD Jean-Michel, Mme DEVAINE Colette, Mme LAFONT Cindy, M. LASCAUX Laurent, M. MASDOUMIER Pascal, Mme NGOMBET BITOO Madeleine, Mme VICTOR Nathalie, Mme VIGNAUD Christine.

Délégations : M. PONTCHARRAUD Michel à M. PAULET Didier, Mme DEVAINE Colette à M. Frédéric BOOB, Mme VICTOR Nathalie à Mme LAMANT Marie-Line, Mme VIGNAUD Christine à M. DESBORDES Pierre.

Secrétaire de séance : M. POINTIER Emeric

2018/12/20
N°4

4 – Economie. Foires et marchés de détail, création d'une régie de recettes pour l'encaissement des droits de place

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'entreprise Fréry a, par courrier en date du 26 septembre 2018, dénoncé le contrat d'affermage des droits de place pour la gestion des foires et marchés de Confolens au 31 décembre 2018.

Monsieur le Maire propose de reprendre la gestion des foires et marchés en régie et par conséquent la création d'une régie de recettes.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte la gestion des foires et marchés en régie municipale,
- Accepte la création d'une régie de recettes,
- Accepte le règlement des foires et marchés de détail de Confolens joint en annexe,
- Autorise à entreprendre les démarches nécessaires et à signer tout document y afférent.

Pour Extrait Conforme

En Mairie, le 21 décembre 2018

MAIRIE DE CONFOLENS (Charente)

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens